



Parents FCPE, le pouvoir d'agir

Rejoignez-nous !

La FCPE est la première association de parents d'élèves de l'enseignement public. Elle compte plus de 190 000 adhérents, et plus de 40 000 élus **dans les écoles, collèges, lycées.** Reconnue d'utilité publique, la FCPE fonctionne grâce à ses bénévoles.

 @fcpe.nationale

 @FCPE_nationale



Abonnez-vous à la Revue des Parents

Tous les deux mois, une revue sur le système éducatif avec enquêtes, reportages, interviews et un encart départemental le cas échéant.
6 numéros par an pour 4 € seulement !
(4 numéros en version numérique et 2 numéros imprimés)

Conditions générales de vente: fcpe.asso.fr/revue-des-parents

Bulletin



MON PREMIER ASSUREUR

ou verso

à renvoyer accompagné du règlement
au conseil local ou à la FCPE
départementale, si vous n'avez pas choisi
l'adhésion en ligne.



pour adhérer
en ligne !

Rapide et pratique.
Utile pour l'adhésion
du 2^e parent.

Mes coordonnées

Année scolaire 20__ /20__

Conseil local de _____

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

E-mail _____

Tél. portable _____

Avez-vous déjà adhéré les années
précédentes ? oui non

Je souhaite :

- participer aux activités du conseil local
- être candidat au conseil d'école
(maternelle, élémentaire)
- être candidat au conseil d'administration
(collège, lycée)
- être délégué FCPE au conseil de classe
(collège, lycée)

J'accepte de recevoir :

- les newsletters gratuites de la FCPE

Mes enfants

Nom et prénom	Né(e) le	Nom de l'établissement scolaire / Ville	Classe

Mon forfait

Adhésion annuelle _____ 16.25€ Adhésion du second parent _____ 8€

Envoyer les deux bulletins d'adhésions simultanément

Adhésion annuelle avec la Revue des
Parents _____ 20.25€ Part du conseil local _____ €

6 numéros par an (4 en format numérique et 2 en format imprimé)

Je cotise déjà auprès du conseil local de
Précisez lequel _____

Je ne verse que la part locale _____ €

Total de mon adhésion : _____ €

Date : _____

Signature : _____

Nous contacter

FCPE 91 - CDPE de l'Essonne

Conseil départemental des parents d'élèves

3 rue Jules Guesde

Bâtiment B

91130 Ris-Orangis

06.32.92.78.66 / fcpe91@wanadoo.fr

Site : <https://91.fcpe.asso.fr> / Facebook : FCPE 91

Un reçu "Don aux œuvres" permettant
une réduction d'impôt vous sera envoyé
(66% de la somme versée,
hors abonnement, dans la limite de 20 %
de votre revenu imposable).